



JUILLET 2016 | #06 |

JEUNES DÉLINQUANTS ET JEUNES VICTIMES : QUELS LIENS ?

Diederik Cops & Stefaan Pleysier
Traduction Thierry Decock.

Dans cette contribution, nous examinons, sur la base du JOP-schoolmonitor 2013 (N=1898), les explications éventuelles à la corrélation entre délinquance et victimisation dans la criminalité juvénile. L'étude montre tout d'abord que, contrairement à ce que laissent peut-être penser l'opinion publique et le débat politique, les jeunes ne sont pas seulement auteurs d'actes criminels, mais sont aussi souvent victimes de la criminalité. Les jeunes qui sont auteurs d'actes criminels présentent, par rapport aux non-auteurs, une plus grande probabilité d'être également victimes. Il en va de même pour les victimes : par rapport aux non-victimes, celles-ci risquent davantage d'être confrontées à la criminalité en tant qu'auteur. Ce chevauchement entre délinquance et victimisation peut aussi être indirect et être imputé au fait que les groupes d'auteurs (potentiels) et les groupes de victimes (potentielles) partagent le même mode de vie et les mêmes routines et entrent 'fortuitement' en contact au même moment et au même endroit.



Diederik COPS est docteur en criminologie et a été lié, en tant que chercheur, au Leuvens Instituut voor Criminologie (LINC) de la KU Leuven entre 2011 et 2015. Depuis janvier 2016, il travaille comme chercheur au Vlaams Vredesinstituut.

Stefaan PLEYSIER est chargé de cours principal en criminologie de la jeunesse et en méthodologie de la recherche à la Faculté de droit de la KU Leuven et coordonne, avec Johan Put, la ligne de recherche Criminologie de la jeunesse au Leuvens Instituut voor Criminologie (LINC). Ses recherches sont axées sur la délinquance juvénile et le comportement problématique et problématisé chez les jeunes (et l'approche sociale de celui-ci).

Cette contribution est la refonte d'un article publié précédemment dans le *European Journal of Criminology* (Cops & Pleysier, 2014). Cette contribution antérieure traite du même sujet, mais en l'espèce, nous utilisons des données plus récentes pour examiner la corrélation entre délinquance et victimisation.



INTRODUCTION

Dans le débat public et politique sur la criminalité, les jeunes sont souvent dépeints comme auteurs d'infractions. D'une manière plus générale, une tendance similaire existe lorsqu'il est question des incivilités (il suffit de songer aux discussions concernant les modifications de la loi sur les sanctions administratives communales) ou des causes du sentiment d'insécurité. Dans ces contextes, les jeunes sont souvent pointés du doigt comme délinquants (ou comme causes du sentiment d'insécurité). Cette image relativement unilatérale que la société se fait d'une jeunesse qui serait la cause de la criminalité, des nuisances et de l'insécurité nie cependant le fait que ce groupe d'âge est aussi plus qu'un autre victime de diverses formes de criminalité, de nuisances et, partant, d'insécurité. Tout comme pour la délinquance, le fait d'être jeune constitue en effet un important facteur prédictif du risque d'être victime d'un acte criminel. Une autre tendance générale observée, cette fois dans la recherche criminologique, consiste à considérer la 'délinquance' (le fait d'être auteur d'un délit) et la 'victimisation' (le fait d'être victime d'un délit) comme deux phénomènes distincts. En ce qui concerne les jeunes, cette conception débouche concrètement sur une polarisation (implicite) : d'une part, le groupe des jeunes délinquants et, d'autre part, celui des jeunes victimes. On est cependant en droit de se demander si cette distinction n'est pas artificielle, si la réalité n'est pas beaucoup plus complexe que ne le laisse supposer cette dualité et si délinquance et victimisation ne vont pas beaucoup plus souvent de pair.

Dans la présente contribution, nous nous penchons sur les explications possibles de la corrélation constatée entre délinquance et victimisation chez les jeunes. Pour ce faire, nous utilisons les données de l'enquête *JOP-monitor* et, plus spécifiquement, les données du *JOP-schoolmonitor* 2013, l'édition la plus récente du *JOP-monitor*.¹ Il s'agit d'un échantillon urbain : toutes les écoles secondaires d'Anvers et de Gand ainsi que les écoles de langue néerlandaise de la Région de Bruxelles-Capitale ont été contactées. Au total, 31 écoles se sont dites disposées à participer à l'enquête ; dans chaque école, une classe par année d'études et par forme d'enseignement a été sélectionnée de manière aléatoire, et un questionnaire a alors été soumis à tous ses élèves. Cela a permis de constituer un échantillon total de 2709 répondants. Étant donné que les élèves du premier degré ont répondu à un questionnaire simplifié et fortement raccourci, nous avons décidé, par souci d'uniformité, de n'utiliser que les données des élèves des deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire dans ces trois villes (n=1898). L'âge moyen des répondants est de 17,1 ans et 53,5% d'entre eux sont de sexe masculin. La majorité des élèves interrogés dans cette enquête est d'origine non belge, en ce sens que 61% d'entre eux ont au moins

¹ La *Jeugdonderzoekplatform* (JOP) est un accord de coopération interdisciplinaire et interuniversitaire réunissant le groupe de recherche Tempus Omnia Revelat - TOR (VUB), le groupe de recherche Agogique sociale (UGent) et la ligne de recherche Criminologie de la jeunesse du *Leuven Instituut voor Criminologie* (KU Leuven) et fait partie intégrante du *Beleidsrelevante Steunpuntenprogramma* de l'autorité flamande, où il constitue le *Steunpunt Jeugd*. Dans le cadre de sa mission consistant à collecter de manière répétée des données représentatives sur la situation de la jeunesse flamande, la JOP a réalisé depuis 2006 trois études à grande échelle auprès des jeunes flamands (2006 – 2008 – 2013). Par ailleurs, plusieurs enquêtes (*'monitor'*) ont été réalisées dans des grandes villes : en 2010, dans les écoles secondaires de langue néerlandaise de la Région de Bruxelles-Capitale ; en 2012, à Anvers et à Gand ; et en 2013, dans ces trois villes.



un parent qui n'est pas d'origine belge. En ce qui concerne la ventilation entre les différentes formes d'enseignement, 46,7% suivent l'enseignement secondaire général (ESG), 29,8%, l'enseignement secondaire technique (EST) et 23,6%, l'enseignement secondaire professionnel (ESP).

LES JEUNES, AUTEURS OU VICTIMES DE LA CRIMINALITÉ.

Dans le débat sur la criminalité, les jeunes sont souvent qualifiés d'auteurs d'un comportement criminel. Cette qualification se justifie par le fait qu'ils commettent proportionnellement (beaucoup) plus d'actes criminels que les autres groupes de population plus âgés. La plupart des théories criminologiques et la majorité de la recherche criminologique sur les causes de la criminalité concernent les jeunes. Parmi ces théories, citons la théorie de la désorganisation sociale (Shaw & McKay, 1942), la théorie du contrôle social de Hirschi (1969), les théories sous-culturelles (Cohen, 1955), la théorie de la vulnérabilité sociale (Walgrave, 1980) et la récente théorie de l'action situationnelle (Wikström, 2010). Bien que la plupart de ces théories aient l'ambition de fournir un modèle explicatif du comportement criminel dans sa globalité (et donc non spécifiquement lié aux comportements des jeunes), en pratique, les études empiriques pour vérifier ces théories sont la plupart du temps réalisées auprès d'adolescents.

Le tableau 1 indique dans quelle mesure les jeunes des trois grandes villes examinées rapportent avoir adopté un comportement délinquant au cours de l'année écoulée. Dans le cadre du *JOP-monitor*, les répondants devaient indiquer, pour neuf formes de délit, s'ils avaient commis ces faits et, dans l'affirmative, combien de fois.² Il ressort de cette enquête que les infractions les plus rapportées sont les délits légers contre les biens: le vandalisme (16,1% des répondants disent avoir commis ce type d'actes au moins une fois), les vols de moins de 5 euros (24,3% des répondants) et surtout les déplacements sans titre de transport. (64,3% des répondants indiquent avoir commis cette infraction au moins une fois et 42,7% fréquemment, soit trois fois ou plus). Cette très haute prévalence des déplacements sans titre de transport s'explique par la densité des réseaux de transports publics dans les grandes villes, qui offre par conséquent aux jeunes de nombreuses opportunités de commettre ce délit. Les délits graves (contre les personnes) sont moins rapportés. Des actes de violence physique sont rapportés par 13,4% des répondants. Le port d'une arme en public (8,1%), le trafic de stupéfiants (6,4%), les menaces sur d'autres personnes en rue (7,7%) et les cambriolages (2,9%) ne sont, par contre, rapportés que par une petite minorité. En outre, dans la plupart des cas, les auteurs de ce type de délits indiquent n'avoir commis ceux-ci que sporadiquement (donc une ou deux fois au cours de la période considérée).

² Pour un complément d'informations sur la formulation des questions et les réponses possibles, nous vous renvoyons au rapport technique de ce *JOP-monitor*, qui peut être consulté à l'adresse www.jeugdonderzoekplatform.be. Pour un commentaire plus approfondi de ces constats, les diverses publications du JOP peuvent également être consultées (i.c. Cops, 2014 ; 2013 ; Op de Beeck & Cops, 2010). Sur le site web <http://databank.jeugdonderzoekplatform.be/>, il est possible de générer et d'explorer les chiffres des différents JOP-monitors. La répartition de chaque variable peut par ailleurs être distinguée selon trois caractéristiques contextuelles, à savoir le sexe, l'âge et le fait d'aller ou non à l'école.



Tableau 1. Fréquence des délits que les jeunes qui suivent un enseignement secondaire des deuxième et troisième degrés à Gand, à Anvers et dans la Région de Bruxelles-Capitale (réseau de langue néerlandaise) indiquent avoir commis

	Jamais	Sporadiquement (une ou deux fois)	Fréquemment (trois fois ou plus)
Déplacements sans titre de transport	35,7	21,5	42,7
Vandalisme	83,9	10,8	5,3
Vol < 5€	75,7	14,3	10,0
Vol > 5€	88,2	6,8	5,0
Violences physiques	86,6	9,8	3,6
Port d'arme en public	91,9	4,3	3,8
Trafic de stupéfiants	93,6	2,8	3,6
Menaces en rue	92,3	5,2	2,5
Cambriolages	97,1	2,0	0,9

Source: JOP-schoolmonitor 2013 (échantillon des grandes villes)

L'attention unilatérale portée aux délinquants a entraîné, dès les années 1970, le développement de la victimologie. Cette sous-discipline de la criminologie s'intéresse aux conséquences pour les victimes et à leur vécu, mais également à la prévalence de la victimisation et au profil sociodémographique des victimes. Bien que les recherches sur la victimisation aient rapidement révélé que les jeunes présentaient plus de risques d'être victimes d'une infraction, l'attention scientifique et sociétale pour cette autre face de la criminalité est demeurée relativement limitée (Fattah, 1991 ; Loader, 1996 ; Vynckier, 2012). Dans notre imaginaire, la victimisation va de pair avec une connotation d'innocence et de vulnérabilité. Or, dans notre société actuelle, l'utilisation de ces termes pour définir les jeunes n'est pas évidente. Le mode de vie des jeunes comprend généralement la recherche des risques plutôt que leur évitement. Ils se trouvent (relativement) souvent dans des endroits et à des moments où le risque de criminalité (et donc de victimisation) est le plus marqué. Par ailleurs, les jeunes commettent, comme nous l'avons dit, plus souvent des actes criminels que les citoyens adultes et, chez eux, la corrélation entre délinquance et victimisation est étroite, surtout en ce qui concerne les délits contre les personnes (Fattah, 1991 ; Op de Beeck & Cops, 2010 ; Verdonck, Cops, Pleysier & Put, 2011). On considère ainsi souvent que les jeunes qui sont victimes d'un délit dans ces circonstances l'ont dans une certaine mesure eux-mêmes cherché et en sont aussi, du moins en partie, responsables.

Outre la délinquance, le JOP-monitor sonde également la victimisation chez ces répondants. Plus concrètement, les jeunes ont été invités à indiquer, pour six faits, si et dans quelle mesure ils y ont été confrontés au cours de l'année écoulée. Les résultats de l'enquête montrent clairement que le fait d'être victime d'actes de criminalité constitue une réalité importante dans le monde de ces jeunes (voire tableau 2). Un grand groupe de jeunes rapporte avoir été victime de vols : 36,4% (donc plus d'un sur trois) indiquent qu'on leur a volé au moins une fois quelque chose au cours de l'année écoulée. Le harcèlement en rue est aussi relativement fréquent (37,9% des répondants). La victimisation pour d'autres faits est en revanche peu rapportée. Ainsi, 11,4% des répondants ont été victimes de vandalisme, 5,7% de violences phy-



siques, 13,3% d'extorsion (le fait de devoir donner quelque chose sous la contrainte) et 6,5% ont été menacés avec une arme. Comme pour la délinquance, il s'avère qu'en termes de victimisation, la majorité des jeunes n'ont été confrontés à ces faits qu'une ou deux fois au cours de l'année écoulée.

Tableau 2. Fréquence des différents délits dont les jeunes qui suivent un enseignement secondaire des deuxième et troisième degrés à Gand, à Anvers et dans la Région de Bruxelles-Capitale (réseau de langue néerlandaise) indiquent avoir été victimes

	Jamais	Sporadiquement (une ou deux fois)	Fréquemment (trois fois ou plus)
Vandalisme	88,6	8,3	3,1
Vols	63,6	31,3	5,1
Violences physiques	94,3	4,8	0,8
Être menacé avec une arme	93,5	5,3	1,2
Extorsion	86,7	10,7	2,6
Harcèlement de rue	62,1	22,8	15,1

Source: JOP-schoolmonitor 2013 (échantillon des grandes villes)

Ce que montrent ces résultats, c'est que tant la délinquance que la victimisation sont largement présentes dans l'univers de la jeunesse urbaine flamande d'aujourd'hui. Des résultats similaires apparaissent dans nos études auprès des jeunes flamands en général en contextes urbains et ruraux (pour plus d'info, voir e.a. Cops, 2014; Op De Beek & Cops, 2010).

LES JEUNES EN TANT QU'AUTEURS ET VICTIMES DE LA CRIMINALITÉ...

Dans le discours social traditionnel, une distinction claire est faite entre auteurs et victimes d'actes criminels. Dans le cadre de la recherche criminologique, cette dualité constitue aussi (inconsciemment) une réalité importante, et l'on s'attache souvent à étudier soit (les causes de) la délinquance soit (celles de) la victimisation. L'attention accordée au chevauchement entre délinquance et victimisation et à la corrélation qui existe entre celles-ci est beaucoup moins grande et est (relativement) récente. C'est en fait à partir de la réinterprétation de la criminalité en tant qu'événement lié à des contextes temporels et spatiaux, comme le prône la théorie des activités routinières (Cohen & Felson, 1979), que l'on s'est penché pour la première fois d'un point de vue théorique sur l'interaction entre délinquants (potentiels) et victimes (potentielles) en tant qu'élément indispensable à l'émergence de la criminalité. Dans le cadre de l'étude de la victimisation, la théorie du mode de vie et de l'exposition (Hindelang et al., 1978) accorde dès lors un rôle explicatif central aux modes de vie à risque qui mettent les victimes en contact avec les délinquants. Dans cette perspective, le chevauchement entre délinquance et victimisation est attribuable au principe d'homogamie (Hindelang et al., 1978). *"This principle states that persons are more likely to be victimized when they come into contact with members of demographic groups that contain a disproportionate share of offenders"* (Lauritsen et al., 1991 : 267-8). Dans cette perspective, le chevauchement délinquant-victime est en d'autres termes attribuable au fait que les délinquants et les victimes potentiels sont présents au même endroit et au même moment. Le fait d'avoir des activités routinières et des



modes de vie similaires met les délinquants potentiels en contact avec les victimes potentielles, ce qui accroît la probabilité d'une criminalité (Gottfredson, 1981).

Une deuxième explication au chevauchement délinquant-victime suppose par contre l'existence d'une relation causale directe entre les deux aspects. C'est ainsi que le fait d'être délinquant peut en soi contribuer activement à la probabilité de devenir victime (Vynckier & Pauwels, 2010). Il est un fait que les délinquants se trouvent plus souvent dans un environnement dans lequel ils sont attractifs pour d'autres délinquants (potentiels). En outre, des délinquants peuvent être considérés comme des 'victimes idéales' par d'autres délinquants potentiels, parce qu'ils seront moins vite tentés d'aller porter plainte à la police, ou encore, des délinquants peuvent devenir eux-mêmes victimes de leurs anciennes victimes (Wittebrood, 2007 ; Wittebrood & Nieuwbeerta, 1997). Par ailleurs, le fait d'être victime peut amener (ultérieurement) une personne à devenir à son tour délinquant en raison de sentiments de colère, d'injustice ou d'un désir de vengeance suscités par cette victimisation (Vynckier, 2012). Sous cet angle, le chevauchement délinquant-victime est plus que le simple résultat du concours (fortuit) de circonstances mettant en contact des délinquants potentiels et des victimes potentielles en tant que groupes distincts.

En dépit de cette attention théorique (certes limitée) accordée à la relation délinquance-victimisation, il n'existe guère de recherche empirique sur le sujet. C'est encore plus le cas en ce qui concerne les adolescents, dont la victimisation fait traditionnellement l'objet d'une moins grande attention (pour des exceptions, voir e.a. Vynckier, 2012 ; Vynckier & Pauwels, 2010). En outre, l'attention empirique accordée se limite souvent au simple constat de l'existence d'un chevauchement entre délinquance et victimisation (o.a. Hindelang et al., 1978), à la comparaison de quelques caractéristiques sociodémographiques des deux groupes ; dont il ressort effectivement que délinquants et victimes partagent ces mêmes caractéristiques ou que ces caractéristiques font office de variable 'proxy' du mode de vie (e.a. Wittebrood & Nieuwbeerta, 1997).

Le caractère étendu du *JOP-schoolmonitor* 2013 présente l'avantage important d'interroger l'échantillon tant sur le fait d'être auteur que sur celui d'être victime des différentes formes de criminalité. La formulation quasiment identique des questions sur ces thèmes permet d'observer, non seulement un chevauchement général, mais aussi, au niveau des délits, une corrélation directe entre délinquance et victimisation. Ce caractère étendu permet aussi d'aborder une grande variété des thèmes et, par le biais d'analyses multivariées, d'examiner dans quelle mesure le principe d'homogamie peut expliquer le chevauchement délinquant-victime. Pour ce faire, nous examinerons dans les analyses ci-dessous si la corrélation entre la délinquance et la victimisation rapportée par les répondants disparaît une fois que nous effectuons un contrôle au niveau des caractéristiques sociodémographiques, comme le sexe, l'origine ethnique, l'âge et la forme d'enseignement, et des indicateurs d'un mode de vie risqué, comme le fait d'avoir des loisirs axés sur les sorties et d'avoir des amis délinquants.

Nous allons examiner tant la mesure dans laquelle la délinquance et la victimisation coïncident directement que celle dans laquelle nous pouvons retrouver des indications empiriques de ce principe d'homoga-



mie. Cela signifie que nous pouvons inférer deux hypothèses des deux perspectives théoriques décrites de la relation délinquant-victime. Sur la base de la théorie du mode de vie et du principe d'homogamie qui va de pair, la corrélation initiale entre délinquance et victimisation devrait disparaître dès lors que l'on contrôle les facteurs sociodémographiques et les caractéristiques d'un mode de vie risqué. Sur la base de l'approche causale, on s'attend en revanche à ce que la corrélation initiale persiste malgré le contrôle de ces facteurs.

Dans une première étape, nous examinons de manière simple dans quelle mesure délinquance et victimisation sont directement liées. Pour ce faire, nous regardons si la victimisation rapportée diffère entre délinquants et non-délinquants. Le tableau 3 présente dès lors tant la prévalence que l'incidence de la victimisation pour, respectivement, les délinquants et les non-délinquants. Il ressort clairement de ces résultats que les auteurs d'actes criminels présentent une probabilité plus élevée d'être confrontés à la victimisation. C'est ainsi que 66,1% des délinquants indiquent qu'ils sont devenus au moins une fois victimes, alors que 'seulement' 41,3% des non-délinquants affirment avoir été victimes d'un des délits visés. Cette différence est significative ($X^2 = 89.32$, $p < .001$). Par ailleurs, les délinquants rapportent également en moyenne une fréquence de victimisation plus élevée que les non-délinquants : les délinquants sont en moyenne victimes de 2,4 délits, alors que ce chiffre est de 1,2 délit pour les non-délinquants ($t = -10.05$, $p < .001$).

Tableau 3. Prévalence et incidence de la victimisation chez les délinquants et les non-délinquants

	Prévalence de la victimisation (%)	Incidence de la victimisation (moyenne)
Délinquants	66.1	2.4
Non-délinquants	41.3	1.2
Signification	$X^2 = 89.32^{***}$	$t = -10.05^{***}$

Source : JOP-schoolmonitor 2013

*** $p < .001$

Le tableau croisé de la délinquance et de la victimisation (tableau 4) pour les cinq délits (qui ont fait l'objet d'une question formulée de manière identique) permet de tirer quelques conclusions supplémentaires concernant le chevauchement délinquant-victime. Un premier constat est qu'en dépit de la corrélation et du chevauchement entre délinquance et victimisation, une majorité des jeunes interrogés n'a pas été confrontée à la criminalité, ni comme auteur d'actes criminels ni comme victime de ceux-ci, au cours de l'année écoulée. En chiffres absolus, le groupe 'ni auteur ni victime' est le groupe le plus grand pour tous les délits (à l'exception du vol). C'est ainsi par exemple que 76,2% des jeunes interrogés n'ont été ni auteurs ni victimes d'actes de vandalisme, 12,4% ont été seulement auteurs, 7,5%, seulement victimes et 3,8%, tant auteurs que victimes.



Tableau 4. Fréquence des profils ‘uniquement auteur’, ‘uniquement victime’, ‘auteur et victime’ et ‘ni auteur ni victime’ en chiffres absolus (et en pourcentages)

	Uniquement auteur	Uniquement victime	Auteur et victime	Ni auteur ni victime
Vandalisme	226 (12,4)	137 (7,5)	70 (3,8)	1386 (76,2)
Vols	254 (14,0)	431 (23,7)	232 (12,8)	901 (49,5)
Violences physiques	183 (10,1)	47 (2,6)	57 (3,1)	1530 (84,2)
Port d’arme/Menace avec arme	101 (5,5)	74 (4,1)	43 (2,4)	1602 (88,0)
Menaces en rue	106 (5,8)	210 (11,5)	33 (1,8)	1472 (80,8)

Dans une deuxième étape, nous entendons vérifier dans quelle mesure, outre le chevauchement direct entre délinquance et victimisation, les deux groupes partagent un même profil en termes de caractéristiques socio-démographiques et de mode de vie. Comme nous l’avons déjà indiqué précédemment, la théorie du mode de vie suppose en effet que la corrélation entre délinquant et victime disparaisse, fut-ce partiellement, lorsque les caractéristiques sociodémographiques et les indicateurs d’un mode de vie risqué sont pris en compte dans les analyses. Il ressort de nos résultats (non reproduits ici) que les auteurs et victimes d’actes criminels de notre échantillon partagent effectivement, jusqu’à un certain point, les mêmes caractéristiques. C’est ainsi que les garçons et les jeunes qui suivent l’enseignement technique ou l’enseignement professionnel présentent une plus grande probabilité d’être tant auteurs que victimes d’actes criminels que les filles et les jeunes de l’enseignement général. Par ailleurs, tant la situation socio-économique familiale³ que le fait d’être issu de l’immigration⁶ ne sont pas liés aux deux dimensions. En d’autres termes, en ce qui concerne le profil sociodémographique, nous voyons que les signalements de délinquance et de victimisation sont davantage concentrées chez les jeunes des enseignements technique et professionnel. Du point de vue du mode de vie aussi, délinquants et victimes partagent certaines caractéristiques : les jeunes délinquants et les jeunes victimes passent plus fréquemment leurs loisirs dans l’espace public et ont plus d’amis qui ont un comportement délinquant (‘pairs délinquants’). Tout cela confirme jusqu’à présent la théorie du mode de vie et le principe d’homogamie, étant donné que délinquants et victimes partagent effectivement, dans une large mesure, le même profil sociodémographique et le même mode de vie.

Si ces résultats semblent valider la théorie du mode de vie une simple comparaison des caractéristiques des délinquants et des victimes ne permet pas encore de tirer cette conclusion. Pour ce faire, il est nécessaire de vérifier dans quelle mesure cette corrélation disparaît ou non lorsqu’on effectue un contrôle sur ces caractéristiques contextuelles et de mode de vie. Nous le faisons en élaborant une analyse de régression pas à pas, avec la délinquance comme variable dépendante. Dans une première étape, nous prenons uniquement en considération la victimisation, afin

3 Nous avons mesuré la prospérité familiale sur la base d’une question où les jeunes devaient indiquer dans quelle mesure leur famille parvenait à joindre les deux bouts avec le revenu disponible. Les jeunes se voyaient proposer une échelle allant de ‘très difficilement’ (1) à ‘très facilement’ (6). Nous utilisons donc une mesure subjective pour déterminer la situation socio-économique familiale. Celle-ci donne une indication de l’estimation subjective par les jeunes de la marge financière de la famille.

4 Les répondants ont été invités à indiquer le pays de naissance, tant pour eux que pour leur père, leur mère et leur grand-mère maternelle. Les jeunes dont l’un des parents ou la grand-mère n’est pas née en Belgique sont considérés ici comme des jeunes issus de l’immigration. Les jeunes dont les deux parents et la grand-mère sont nés en Belgique sont considérés comme appartenant au groupe non issu de l’immigration.



de constater ainsi la corrélation initiale entre les deux dimensions. Dans les étapes suivantes, nous prenons successivement en considération les facteurs sociodémographiques (modèle 2) et les indicateurs d'un mode de vie risqué (modèle 3). Si la corrélation initiale entre délinquance et victimisation disparaît après l'ajout des facteurs sociodémographiques et des indicateurs d'un mode de vie risqué, cela renforce l'idée du principe d'homogamie; si la corrélation initiale subsiste, cela indique – comme l'ont déjà montré les analyses précédentes – un chevauchement direct entre les populations de délinquants et de victimes.

La mesure dans laquelle les jeunes sont confrontés à la victimisation est effectivement un facteur prédictif de la délinquance : plus les jeunes sont victimes d'actes criminels, plus ils sont également auteurs de tels actes (voir tableau 5). Cet effet reste aussi fort après le contrôle des facteurs sociodémographiques dans le modèle 2. La valeur positive du coefficient ($b=.456$, $p<.001$) indique une relation positive : en d'autres termes, une plus grande fréquence de victimisation va de pair avec une plus grande fréquence de délinquance. Cela signifie en outre que la corrélation initiale entre délinquance et victimisation ne peut être expliquée par le fait que délinquants et victimes partagent les mêmes caractéristiques contextuelles. En ce qui concerne ces caractéristiques, seuls les hommes et les jeunes des enseignements technique et professionnel rapportent plus de délinquance. L'âge, l'origine ethnique et la situation socio-économique familiale ne sont pas en relation directe avec le comportement délinquant dans ces analyses.⁵ Ce qui est cependant plus important, c'est que l'effet de victimisation est maintenu après le contrôle de ces caractéristiques sociodémographiques (voir modèle 2 dans le tableau 5), ce qui indique que les profils sociodémographiques similaires des délinquants et des victimes n'expliquent pas le chevauchement. Une conclusion similaire peut être tirée en ce qui concerne les indicateurs d'un mode de vie risqué. Bien que les deux facteurs soient effectivement fort liés à la délinquance, il subsiste encore et toujours un effet direct induit par la victimisation (voir modèle 3 dans le tableau 5). En d'autres termes, un mode de vie risqué ne constitue pas davantage une explication satisfaisante du chevauchement délinquant-victime.

Tableau 5. Analyse de régression binomiale négative multivariée, avec la 'fréquence de délinquance' comme variable dépendante (coefficients non standardisés)

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Victimisation	.448***	.456***	.300***
Homme (cat. réf. femme)		.719***	.368***
Âge		-.010	-.024
Enseignement général (cat. réf. Enseignement technique et professionnel)		-.418***	-.158*
Personne issue de l'immigration (cat. réf. pas issu de l'immigration)		.144	.121
Situation socio-économique familiale		-.022	-.022
Loisirs dans l'espace public			.239***
Amis délinquants			1.46***

* $p<.05$; ** $p<.01$; *** $p<.001$

⁵ Le constat qu'il n'existe pas de différence dans le comportement délinquant entre jeunes d'origine belge et jeunes d'origine non belge – alors que, dans le débat social, on suppose souvent le contraire et de nombreuses études arrivent également à une autre conclusion – peut s'expliquer par la mesure générale de la délinquance qui est utilisée ici. Des études antérieures basées sur les *JOP-monitors* (zie o.a. Cops, Pleysier, Verdonck & Put, 2014) suggèrent que les jeunes d'origine non belge rapportent davantage de délits avec violences que les jeunes Belges, mais que c'est le contraire pour les délits contre les biens. En regroupant ici les deux types de délits en une seule mesure, ces effets contraires peuvent s'annuler.



CONCLUSIONS

Il ressort de ce qui précède qu'un groupe significatif de jeunes est confronté à la victimisation, soit uniquement en tant que victime, soit en combinaison avec une délinquance. Les données montrent ainsi que les jeunes ne sont pas uniquement auteurs d'actes criminels, mais qu'ils sont également, en tant que groupe social, confrontés dans une large mesure à la criminalité en tant que victimes. Le fait de considérer de manière (souvent) unilatérale les jeunes comme les auteurs d'actes criminels et ce, tant dans le discours social que dans le discours scientifique (criminologique), masque (trop souvent) la probabilité pour les jeunes d'être victimes d'actes criminels.

Une nuance importante doit être formulée à cet égard, à savoir que, pour chacune des formes de délit visées dans l'enquête, à l'exception du vol, une (grande) majorité des jeunes indique n'y avoir pas été confrontée ni en tant qu'auteur ni en tant que victime. En d'autres termes, bien que l'on puisse constater une corrélation théorique et empirique marquée entre délinquance et victimisation, ce chevauchement direct ne concerne qu'une petite minorité des jeunes flamands. Cela signifie que pour les jeunes qui sont auteurs/victimes d'actes criminels, la probabilité d'être aussi victimes/auteurs d'actes criminels est également plus grande, du moins par rapport aux jeunes qui ne sont aucunement confrontés à la criminalité. Comme déjà indiqué précédemment par d'autres auteurs (e.a. Vynckier & Pauwels, 2010: 77; Lauritsen et al., 1991), nous devons tenir compte dans ce contexte du risque de culpabilisation des victimes consistant à tenir les victimes pour responsables de leur propre victimisation. La moindre des raisons d'éviter cette imputation n'est pas le fait que la victimisation ne peut pas être globalement expliquée par une délinquance préexistante, généraliser la responsabilité des victimes serait donc un raccourci inacceptable.

Outre la corrélation directe entre délinquants et victimes, le chevauchement délinquant-victime peut également être attribué en partie au fait que des groupes de délinquants (potentiels) et des groupes de victimes (potentielles) peuvent 'fortuitement' entrer en contact au même moment et au même endroit, comme l'indique également Hindelang et al. (1978) – voir supra. Ces résultats montrent l'existence tant d'une corrélation directe entre délinquance et victimisation qu'une corrélation fallacieuse sous l'influence de caractéristiques sociodémographiques et d'un mode de vie risqué partagés par ces jeunes. Pour déterminer la corrélation directe de manière plus détaillée, et donc pour répondre à la question de la causalité ('la délinquance mène à la victimisation' ou 'la victimisation mène à la délinquance'), une étude longitudinale est nécessaire; ces données sont les seules à pouvoir montrer empiriquement des relations causales de manière directe. Le caractère transversal de nos données – obtenues par le biais d'une seule mesure, les jeunes interrogés répondant à toutes les questions au même moment – ne permet pas ce type d'analyse détaillée. En outre, nous nous heurtons ici aux limites des études quantitatives à grande échelle. Ces larges études ne sont en effet pas destinées en premier lieu à étudier en profondeur des processus et mécanismes spécifiques qui, en l'occurrence, influencent l'interaction entre délinquance et victimisation. Une étude qualitative approfondie, comme notamment celle réalisée par Vynckier (2012), est nécessaire pour examiner de manière plus adéquate ce type de processus.



BIBLIOGRAPHIE

- Cops, D. (2014). Criminaliteit en onveiligheidsgevoelens doorheen de tijd. Een analyse op basis van 10 jaar JOP-monitor. In L. Bradt, S. Pleysier, B. Spruyt, J. Siongers & J. Put (eds.). *Jongeren in cijfers en letters. Bevindingen uit de JOP-monitor 3 en de JOP-schoolmonitor 2013* (pp. 71-93). Leuven: Acco.
- Cops, D. (2013). Vriendschapsrelaties en delinquent gedrag. Op zoek naar modererende effecten bij Gentse en Antwerpse jongeren. In N. Vettenburg, M. Elchardus, J. Put & S. Pleysier (eds.). *Jong in Gent en Antwerpen. Bevindingen uit de JOP-monitor Antwerpen-Gent* (pp. 293-316). Leuven: Acco.
- Cops, D. & Pleysier, S. (2014). Usual suspects, ideal victims and vice versa. The relation between youth offending and victimization and the mediating influence of risky lifestyles. *European Journal of Criminology*, 11, (3), 361-378.
- Cops, D., Pleysier, S., Verdonck, E. & Put, J. (2014). Delinquent gedrag en afkomst bij Brusselse scholieren. *Panopticon*, 35, (1), 27-49.
- Fattah, E. (1991). *Understanding criminal victimization*. Ontario: Prentice-Hall Canada Inc.
- Hindelang, H., Gottfredson, M. & Garofalo, S. (1978). *Victims of personal crime: an empirical foundation for a theory of personal victimization*. Cambridge: Ballinger.
- Lauritsen, J., Sampson, R. & Laub, J. (1991). The link between offending and victimization among adolescents. *Criminology*, 29, (2), 265-292.
- Sampson, R. & Lauritsen, J. (1990). Deviant lifestyles, proximity to crime and the offender-victim link in personal violence. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 27, (2), 110-139.



Op de Beeck, H., Cops, D. (2010). Jongeren en delinquentie. In: Vettenburg, N., Deklerck, J., Siongers, J. (eds.) (2010). *Jongeren in cijfers en letters. Bevindingen uit de JOP-monitor 2* [pp.283-310]. Leuven: Acco.

Verdonck, E., Cops, D., Pleysier, S. & Put, J. (2011). *Jongeren en geweld. Dader- en slachtofferschap gemeten en beleefd*. Leuven: Acco.

Vynckier, G. & Pauwels, L. (2010). Exploring the role of exposure to offending and deviant lifestyles in explaining offending, victimisation and the strength of the association between offending and victimisation. In M. Cools et al. (ed.). *Safety, societal problems and citizens' perceptions* (pp. 61-84). Antwerpen: Maklu.

Vynckier, G. (2012). *Ervaring, beleving en coping van mid-adolescente slachtoffers van vermogens- en geweldsdelicten*. Doctoraal proefschrift neergelegd tot het verkrijgen van de graad van Doctor in de Criminologische Wetenschappen, Faculteit Rechtsgeleerdheid, UGent.

Wittebrood, K. & van Wilsem, J. (2008), Jongeren en geweld. De relatie tussen slachtofferschap, ouderschap en leefstijl. In W. Bruinsma, R. Huisman & R. van Swaaningen (Red.). *Basisteksten in de criminologie I: aard, omvang en verklaringen* (pp.205-214). Den Haag : Boom Juridische uitgevers.

Wittebrood, K. & Nieuwbeerta, P. (1997). Wie misdaden pleegt, kan klappen verwachten. De invloed van ouderschap en leefpatronen op de kans slachtoffer van geweld te worden. *Tijdschrift voor Criminologie*, 39, (4), 341-356